

# Allier SAUVAGE

## *Préservons la nature sauvage de l'Allier pour transmettre ses richesses aux générations futures*

« Allier Sauvage » représente une revendication, celle de préserver ce patrimoine rare qui nous a été légué et de conforter l'équilibre entre une richesse naturelle exceptionnelle et une activité humaine adaptée. Nous souhaitons rassembler les personnes partageant cette vision, afin de développer une culture de réappropriation respectueuse de la rivière et de résister aux pressions qui menacent à la fois son intégrité et la qualité de vie des habitants du Val d'Allier.

C'est dans ce but que nous avons créé Allier Sauvage le 11 avril 2006, sur les fondements de l'illustre Association de Défense de l'Allier (A.D.A.) et vingt ans après sa victoire contre le projet de barrage du Veudre. Nous avons alors entrepris de contribuer à une recherche collective pour la sauvegarde et le développement du Val d'Allier au bénéfice premier de ses habitants. D'une façon générale, nous œuvrons pour que la préservation de l'Allier s'inscrive au cœur d'un développement durable du Val d'Allier et que ses habitants s'en réapproprient la richesse, tout en respectant ses milieux naturels et leur fragilité, y compris à travers le développement d'un tourisme de valeur compatible avec ces enjeux de préservation.

Il est clair aujourd'hui que l'esprit qui anime nos actions depuis quinze ans est de plus en plus partagé et que certaines d'entre elles portent leurs fruits. C'est le cas, par exemple, avec la montée en puissance d'un projet de développement durable autour de l'axe Allier sur le territoire du Pôle métropolitain, constitué autour de la métropole auvergnate de Brioude à Vichy, dont Allier Sauvage avait initié la proposition au 2ème Plan Loire en 2006. Un deuxième exemple en est donné avec l'engagement des réflexions préalables à la mise en œuvre d'un Observatoire de l'Allier pour lequel nous militons depuis de nombreuses années.

Pour cela, notre association a participé, au côté des associations environnementales, à toutes les démarches de concertation qui décident aujourd'hui de l'avenir de la rivière : commissions géographiques et thématiques du SAGE Allier Aval, comité de pilotage du Schéma Régional de Développement Durable de l'Allier, commission régionale « Eau et Agriculture », groupes de travail départemental et régional sur le développement maîtrisé des sports et loisirs de nature sur la rivière Allier, concertations menées dans le cadre des études de la Route de l'Allier et de la faisabilité d'un Observatoire de l'Allier, etc. Le foisonnement des procédures et des concertations relatives à l'Allier, engagées par les différentes institutions, suscite un grand nombre de réunions, auxquelles nous nous attachons à participer. Celles-ci permettent de rencontrer régulièrement l'ensemble des acteurs concernés, responsables des organismes publics ou professionnels et représentants des associations, de faire progresser une connaissance partagée des sujets abordés et de faire valoir nos idées, tout en précisant ou en faisant évoluer nos positions.

C'est ainsi que notre association s'est fortement impliquée en tête du collectif Loire Vivante animé par European Rivers Network et regroupant plus de 80 associations du bassin ligérien, pour élaborer une proposition collective lors de la concertation préalable d'un précédent Plan Loire. Cette démarche est reprise aujourd'hui pour l'élaboration en 2020 du 5ème Plan Loire 2021/2027. Au niveau national, elle fait partie du conseil du Fonds pour la conservation des Rivières sauvages, aux côtés d'acteurs de premier rang, tels que le WWF, l'Agence de l'Eau et le groupe L'Oréal.

En parallèle, Allier Sauvage s'attache à mener des actions originales et complémentaires de celles réalisées par les autres acteurs. Par exemple nos travaux de recherche, réalisés en coopération avec le GéoLab de l'Université Clermont Auvergne et l'appui d'acteurs locaux, ont permis d'élaborer et d'expérimenter en 2010 et 2011 deux méthodes d'évaluation des pressions exercées par les sports et loisirs de nature sur les milieux naturels de la rivière Allier. Ces deux études, financées par l'Etablissement Public Loire et la Région Auvergne, ainsi que par les ressources propres de l'association, ont porté, l'une sur les sports et loisirs de nature et de leurs impacts sur les grèves de l'Allier des plaines et l'autre sur sa fréquentation spécifique par les canoës-kayak. Elles sont aujourd'hui mises à profit dans le projet d'Observatoire de l'Allier dont l'étude a été portée par le Pôle métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne.

Quant au volet juridique de notre action, même s'il n'en constitue pas la partie la plus agréable, celui-ci continue à s'exprimer à l'occasion de procédures diverses, au cours desquelles nous essayons d'infléchir certaines décisions que nous estimons contraires aux objectifs de préservation et de mise en valeur de l'axe Allier. C'est ainsi que nous cofinancions actuellement des recours contre un projet malvenu de microcentrale sur un affluent du Haut-Allier, la Desges, à l'amont immédiat de la salmoniculture de Chanteuges. Nous avons aussi contribué à faire refuser, par nos dépositions à l'enquête publique, un projet de grandes éoliennes mal placé en plein secteur d'accueil des oiseaux migrateurs, près de la confluence entre Allier et Loire.

En 2019, Allier Sauvage a formé un collectif de sept associations environnementales, agricoles et culturelles pour contester, avec l'aide du cabinet de Corinne Lepage, la décision préfectorale d'autoriser à Livry le retournement de 55 ha de prairies, classées prairies permanentes sensibles au titre de la PAC et situées sur trois zones Natura 2000. Sachant que nous en avons déjà obtenu la suspension par jugement en référé du Tribunal administratif de Dijon et sans attendre l'issue finale de notre requête en annulation, aujourd'hui encore en appel, nous avons entrepris de rencontrer les grandes collectivités concernées, départementales et régionales, pour leur proposer d'animer une concertation avec les acteurs locaux visant à élaborer un projet partagé de développement durable du val d'Allier Nord, en privilégiant un modèle agricole intégré et un tourisme d'excellence maîtrisé.

Mais une autre originalité d'Allier Sauvage, c'est d'avoir recours à la voie culturelle pour répondre à l'enjeu de sensibilisation du public, à travers toutes formes d'expression artistique. Nous l'avons fait par exemple à Vichy avec succès, en mettant en scène le Big Jump du 15 juillet 2007, un grand plongeon collectif européen pour la qualité des rivières et des eaux coordonné par European Rivers Network. A cette occasion nous avons animé un « Forum de l'Allier Sauvage » implanté durant trois jours au cœur d'une Fête de l'Allier, avec quatre autres associations (LPO Auvergne, Conservatoire des Sites de l'Allier, Conservatoire Naturel du Saumon Sauvage et S.O.S. Loire Vivante), pour sensibiliser le grand public aux questions d'environnement liées à la rivière. C'est d'ailleurs à la suite de cette initiative que la plage de Vichy a été ré-ouverte à la baignade après plus de 30 ans d'interdiction, avec le succès unanimement reconnu du grand projet des promenades sur les berges d'Allier en partie renaturées.

Riches en rencontres et en avancées, les années précédentes auront ainsi été marquées par l'implication forte d'Allier Sauvage dans toutes les démarches concourant à la préservation et à la gestion durable de l'Allier, ainsi que par les premiers résultats concrets de ses actions. Elle a largement confirmé à la fois l'opportunité de son intervention et l'intérêt de son positionnement, maintenant clair pour l'ensemble des acteurs concernés et déjà largement partagé par certains. C'est pourquoi notre association a été invitée à faire partie du Comité de pilotage des sites Natura 2000 du val d'Allier et de la CDESI du Département 03.

Il semble donc bien qu'Allier Sauvage, forte actuellement de plus de 150 membres, apporte une valeur ajoutée significative et appréciée, soit qu'elle aide d'autres acteurs à affirmer des positions parfois difficiles, soit qu'elle ouvre quelques perspectives nouvelles sur la place de l'Allier dans le développement du territoire, comme valeur d'excellence exigeant une gestion innovante et exemplaire.

C'est pourquoi, selon les orientations confirmées le 2 octobre 2021, par l'Assemblée générale d'Allier Sauvage, son Conseil d'administration, composé de dix membres représentant les différents secteurs de l'Allier depuis le Haut-Allier jusqu'au Bec d'Allier, a entrepris de faire évoluer l'association en la dotant des moyens nécessaires au renforcement de son engagement dans un partenariat efficace avec les autres associations et organismes concernés. C'est dans ce but que la SCI formée par une quinzaine de ses membres a acquis l'hôtel-restaurant de la Chaumière de Villeneuve-sur-Allier, fermé depuis 2018, pour faire revivre ce lieu convivial unique en bord d'Allier. En attendant sa réouverture par un nouvel exploitant restant à trouver, Allier Sauvage prépare aujourd'hui son installation sur le site dans la "Maison de l'Allier sauvage" et le recrutement d'un animateur, afin d'y développer ses activités de recherche, de formation et de concertation. L'ensemble devrait ainsi constituer un pôle convivial de référence et de rencontre en lien étroit avec la rivière et avec la future piste cyclable régionale Via Allier, appelé à s'intégrer à un futur réseau des « maisons de sites de l'Allier ».

L'objectif d'Allier Sauvage est maintenant, grâce à ces nouveaux moyens, d'animer une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs publics, économiques et associatifs, pour l'élaboration d'un projet de développement territorial du val d'Allier Nord prenant en compte la préservation de la rivière.

[www.alliersauvage.org](http://www.alliersauvage.org)

Association loi 1901 pour la sauvegarde du Val d'Allier  
Siège : 5 rue Grenier - 03000 Moulins - France - alliersauvage@yahoo.fr